

# Les infos

Vendredi 15 Décembre 2006



## NOUS PARTÎMES À 500

... « l'ultime réunion » de négociation salariale se tenait le 11 décembre, et comme nous l'annoncions la semaine dernière dans nos infos, elle s'est terminée par la publication d'un communiqué de la CGT, la CFDT, la CFTC et FO annonçant l'organisation d'une action à mi-janvier si les propositions de la direction restaient aussi insuffisantes. Il reste donc une période d'observation, une nouvelle réunion ayant été fixée au 20 décembre, avant de confirmer un appel à l'action. A l'heure qu'il est, la direction a annoncé une augmentation de 500 euros des salaires de base jusqu'à 24 000€, et 300€ au-delà, ainsi que son accord pour verser une « prime complémentaire ». Les 4 organisations ont annoncé qu'elles entendaient obtenir un minimum de 1000€ par salarié. Le surlendemain, les élus du Comité Central d'Entreprise ont saisi la réunion plénière pour donner lecture à Daniel Bouton de leur communiqué et ont suspendu la séance quelques minutes pour lui laisser le temps d'y réfléchir... s'il veut éviter que, par un prompt renfort, nous ne soyons des milliers à lui réclamer des sous en janvier...

## MUTUELLE

L'engagement pris par les 4 organisations signataires de l'accord mettant en place le nouveau régime de couverture santé sera tenu. Les prestations vont

être améliorées au 1<sup>er</sup> janvier, notamment en matière d'optique. Le plafond de remboursement est porté à 300€ sur 12 mois, à 400€ sur 24 et à 500€ sur 36 mois. Les fortes corrections bénéficient d'un plafond porté à 500€ sur 12 mois. Il a fallu toute l'insistance des 4 signataires de l'accord pour vaincre les résistances, y compris celle de la direction qui y voyait « un risque inflationniste ». Pour des raisons techniques, les ayants droits et les retraités pourront en bénéficier à compter du 1<sup>er</sup> juillet au plus tôt. Les 4 syndicats, CGT, CFDT, CFTC et FO auraient souhaité porter ces plafonds à un niveau un peu supérieur, mais le caractère entièrement nouveau du régime qui démarre le 1<sup>er</sup> janvier nécessite une période d'observation les 3 prochaines années qui peuvent aussi permettre de constater que de nouvelles améliorations sont possibles.

## NOIX D'HONNEUR

... au RRHL de la DEC de Melun, Jean Marie Maugout, qui n'a rien trouvé de mieux pour s'occuper que de faire faire des tests pour voir si le PSC qui traite les opérations administratives de la DEC fait bien son boulot. Le gros malin a sollicité des employés de certaines agences pour effectuer des versements espèces de 5 ou 10 euros dans les coffres tirelire pour vérifier les délais de crédit sur les comptes... Sur la forme, un nouveau logiciel et une nouvelle procédure de traitement des fonds rendent l'initiative intempestive. Sur le fond, elle est détestable par la méthode employée, qui rappelle le « client mystère », ces patrons qui se font anonymement passer pour des clients. De plus, la chose est aggravée en se fondant sur l'opposition de gens qui travaillaient ensemble il y a peu. Pensait-il que son dérapage serait inaperçu et que son zèle le ferait bien voir... c'est raté, le voilà épinglé et ses pratiques inscrites à l'ordre du jour de la prochaine commission de suivi 4D... s'il cherchait par contre à être mieux connu, il a bien gagné sa noix !



CGT Société Générale - SPB Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT